

LES GESTES BARRIÈRES

de la pratique du golf / COVID-19

à l'attention des clubs (1/2)

ffgolf®

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la ffgolf a défini des gestes barrières propres à la pratique de sa discipline. Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les Pouvoirs Publics et le Haut Conseil de Santé Publique. Il appartient à chaque golf de mettre en place ces mesures complémentaires exceptionnelles et de s'assurer de leur respect afin de protéger leurs clients et leur personnel. Pour les accompagner des exemples de fiches métiers ont été élaborés par les acteurs de la filière golf.

Club



MASQUE ET GANTS

Le port d'un **masque et de gants** par le personnel du golf doit s'effectuer selon les recommandations émises par le Gouvernement et selon les modèles disponibles.



ACCUEIL DU GOLF ET PROSHOP

La banque d'accueil est ouverte. Un accueil physique peut être organisé à condition de respecter les gestes barrières et la distanciation, tant vis-à-vis du personnel que des joueurs, par la mise en place de moyens efficaces comme par exemple, un écran en plexiglass, un marquage au sol...

L'accès est limité à **un seul joueur à la fois**.

Ces zones doivent être nettoyées et **désinfectées à plusieurs reprises au cours de la journée** avec une attention particulière apportée aux poignées de portes ainsi qu'aux sanitaires.

Pour les sanitaires et dans la mesure du possible, ceux-ci ne devront pas être communs aux joueurs et au personnel.



INFORMATION AUX JOUEURS

Le personnel du club **rappelle aux joueurs les gestes barrières et le règlement intérieur exceptionnel liés au Covid-19.**

Les gestes barrières et le règlement exceptionnel de circonstance doivent être **affichés aux différents lieux de passage des joueurs**: parking, accueil, caddy master, practice et au départ des trous n°1, 10 et à l'arrivée du trou n°18. Un **kit de communication** relatif aux gestes barrières de la pratique du golf comportant notamment une affiche joueurs est mis à la disposition des clubs par la ffgolf.



VESTIAIRES, SALON, BAR ET RESTAURANT

Ces zones situées à l'intérieur du club ne sont **pas accessibles** aux joueurs jusqu'à nouvel ordre.



VENTE À EMPORTER DE RESTAURATION

Pour les clubs disposant d'un restaurant, la **vente à emporter est permise** dans le respect des règles sanitaires et d'hygiène définies par le Gouvernement. Le flux de clients reste organisé et contrôlé.



RÉSERVATION PRÉALABLE POUR ACCÉDER AU PRACTICE ET PARCOURS

Pour éviter tout regroupement de plus de 10 personnes, les joueurs doivent **réserver**, leur séance de practice, prestation d'enseignement ou heure de départ **en amont de leur venue au golf.**



PROGRAMMATION DES PARTIES

Le temps d'écart entre les parties **est ajusté** afin d'éviter les interactions entre les joueurs sur le parcours. La programmation doit permettre de toujours respecter une **distanciation de 2 mètres entre chaque joueur** dans chaque partie et sur chaque trou.



ARRIVÉE AU GOLF

Les joueurs ayant réservé ne doivent pas arriver au golf plus **de 30 min** avant leur séance de practice, prestation d'enseignement ou heure de départ et doivent **repartir immédiatement** après avoir terminé.

Practice



ACCÈS AU PRACTICE

Sur décision du club, le practice est ouvert. Il est accessible pour :

- la **pratique des joueurs** ayant réservé un **départ** ou pour **s'entraîner individuellement**,
- l'**enseignement individuel ou collectif** dans la limite de 8 élèves par enseignant,
- l'**accueil des enfants** en réponse aux directives du **Gouvernement, du Préfet ou du Maire** pour favoriser l'accueil des publics jeunes dans le cadre scolaire ou extra-scolaire, sous réserve que les mesures ci-après de prévention puissent être mises en œuvre.



EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT

Les emplacements sont espacés pour respecter une **distanciation minimum de 2 mètres entre chaque joueur.**



SEAUX DE BALLE

Les seaux de balles sont accessibles exclusivement avec des **cartes individuelles prépayées** ou avec des **jetons désinfectés achetés** auprès de l'accueil. Les seaux de balles sont utilisés de manière individuelle. **Les joueurs doivent rapporter leurs seaux vides** au personnel en charge de les désinfecter.

LES GESTES BARRIÈRES

de la pratique du golf / COVID-19

à l'attention des clubs (2/2)

ffgolf®

Enseignement



COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Au practice, les enseignants peuvent assurer des prestations **d'enseignement individuel, ou collectif** dans la limite de **8 élèves** par enseignant. Des mesures spéciales d'**accueil des enfants** dans le cadre des **directives du Gouvernement, du Maire ou du Préfet**, pourront être mises en place pour favoriser l'accueil des publics jeunes dans le cadre scolaire ou extrascolaire.



DISTANCIATION

Il ne doit y avoir **aucun contact physique** entre un enseignant et ses élèves. Le principe de **2 mètres de distanciation** est respecté à tout moment. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité.



RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râteaux sont **enlevés des bunkers**. Les joueurs ont **interdiction de toucher** les piquets délimitant le parcours et les zones à pénalités. Les lave-balles et les poubelles et les bancs sont neutralisés.



CARTES DE SCORES

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est **pas autorisé**.

Entretien des parcours



PLANNINGS D'ENTRETIEN DES PARCOURS

Les plannings sont **aménagés** afin qu'aucun jardinier ne croise de joueur pendant son travail sauf respect des règles de distanciation.

Parcours



CADDY MASTER, VOITURETTES ET CHARIOTS

La zone **caddy master** peut rester **accessible**, dans le respect des principes de distanciation physique. **Sont autorisées sous réserve de désinfection par le club** avant et après chaque utilisation :

- **Les voiturettes de manière individuelle** ou collective uniquement pour les personnes d'un même foyer ou arrivées dans le même véhicule.
- **La location de chariots.**



TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18

Du **gel hydroalcoolique** est mis à la disposition des joueurs par le club.

Les gestes barrières et le règlement exceptionnel liés au Covid-19 doivent **être affichés**.

Au départ du trou n° 1 un **starter** gère le départ des parties et rappelle aux joueurs les gestes barrières ainsi que le règlement exceptionnel liés au Covid-19.



DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres en respectant une distanciation minimum de **2 mètres** entre chaque joueur.



MATÉRIEL ET NETTOYAGE

Chaque joueur utilise **exclusivement son matériel personnel** (balles, clubs...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Vecteurs potentiels de transmission du virus entre les joueurs, les dispositifs à **air comprimé** de nettoyage des chaussures **sont neutralisés**.



DRAPEAUX

Toute manipulation de drapeau est interdite, **les bogeys/trous sont relevés** ou sont équipés d'un système de relevage de la balle **sans contact**.

Avertissements



Ces mesures pourront être adaptées localement en fonction des capacités des clubs à toujours favoriser prioritairement la prévention et la santé des publics et du personnel.

Ces mesures ont été recommandées à la suite d'une consultation de l'ensemble des acteurs de la filière économique du golf.

Ces mesures sont comparables aux bonnes pratiques internationales qui ont permis la réouverture des golfs dans certains pays en Europe et dans le monde.

Ces recommandations ont été validées par le **Bureau de la Commission Médicale Fédérale** dont les membres recommandent fortement aux personnes présentant des symptômes du Covid-19 (fièvre, toux, gêne respiratoire, fatigue inexplicable, éruption cutanée, diarrhées, vomissements, malaises ou chutes inexplicables et contact avec un malade Covid-19), ainsi que tous ceux présentant des facteurs de risques cardio-vasculaires non contrôlés, des antécédents cardiaques ou pulmonaires, des prises d'anti-inflammatoires ou des hospitalisations récentes de ne pas reprendre l'activité physique et sportive sans l'avis de leur médecin traitant (téléconsultations possibles).

Ces recommandations pourront évoluer en fonction de l'état sanitaire général de la France et des retours d'expérience.

Ces recommandations seront publiées et portées à la connaissance des joueurs et licenciés par tous les acteurs de la filière économique du golf français.